

Litige commercant (perte d'un objet confié)

Par sibylines, le 15/05/2010 à 13:08

Bonjour,

J'ai recemment confié un bracelet et un collier à un bijoutier pour effectuer des petites réparations. Il s'agit de bijoux ayant peu de valeur intrinsèque mais une grande valeur sentimentale (ils sont dans ma famille depuis plusieurs générations).

Le sujet du litige vient du fait que le bijoutier devait retirer un petit médaillon du bracelet et le mettre en pendentif.

Au bout de deux mois et d'innombrables visites durant lesquelles on me disait que le travail n'avait pas encore été effectué, il m'a finalement avoué qu'il avait perdu le pendentif. Incroyable mais vrai!

Il m'a promis de continuer à chercher mais semblait prendre les choses à la légère malgré mon agacement.

Il ne m'a pas fait payer les autres réparations (30 euros) mais je voudrais tout de meme savoir quels sont mes recours s'il ne retrouve pas le bijou. Merci par avance.